

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 5 juillet 2005

DES OFFRES POUR UNE ECOLE A JOURNEE CONTINUE AMELIORERAIENT LES PRESTATIONS DES ELEVES ET PROFITERAIENT AUX ENSEIGNANTS, AUX FAMILLES ET A L'ECONOMIE

L'Association faitière des enseignantes et enseignants de Suisse (LCH) encourage la création d'écoles à journée continue : l'introduction d'un horaire continu, des réfectoires scolaires, des aides pour les devoirs et des activités d'encouragement et de loisirs pour les enfants et les jeunes. D'une part, la capacité de prestations des élèves pourrait être améliorée - pour les plus doués, tout comme pour les plus faibles. D'autre part, le corps enseignant pourrait à nouveau se concentrer pleinement sur sa tâche principale qui est la formation et l'enseignement. Le travail fourni, en dehors des heures d'enseignement, par du personnel d'éducation formé serait en mesure d'améliorer les conditions d'apprentissage de beaucoup d'enfants et de jeunes sans un encadrement familial suffisant. Les bénéficiaires indirects de ces offres seraient donc les familles, en particulier les femmes actives professionnellement, et par cela aussi l'économie.

L'association LCH salue les lignes directrices publiées par Avenir Suisse en faveur de l'introduction d'offres pour une école à journée continue. Les caractéristiques de «l'école à journée continue» sont basées sur un concept pédagogique reconnu aussi par la LCH. Mais les communes ne sont pas les seules concernées: la Confédération et les Cantons doivent eux aussi veiller à ce que l'introduction de structures pour une école à journée continue dans les communes n'entraîne pas une augmentation des différences de chances dans le domaine de la formation. Par conséquent, le principe d'une offre généralisée pour une école à journée continue sur l'ensemble du territoire doit être ancré dans les lois cantonales voire dans la Constitution fédérale. D'ici là, le manuel publié offre aux autorités communales et scolaires des aides précieuses à la réalisation.

Structures pour une école à journée continue: une innovation sociale dans le domaine de la formation

Le 11 juin 2005, l'assemblée des délégués de la LCH a mandaté la direction de l'association à s'engager d'une manière déterminante sur le plan politique afin que des structures pour une école à journée continue puissent à moyen terme être offertes dans toutes les communes suisses, pour autant qu'elles s'avèrent nécessaires. Introduire d'une manière généralisée au niveau national des offres pour une école à journée continue équivaut à une innovation sociale de premier rang dans le domaine de la formation. Elle peut même être comparée aux conditions d'offres de soins pour le troisième âge (spitex, homes pour personnes âgées et stations de soins). La mise en place de structures pour une école à journée continue doit par conséquent être vue comme une tâche incombant à l'ensemble de la société. Elle ne peut être assumée uniquement par les institutions scolaires. Tous les milieux concernés (parents, école, économie et, enfin, les enfants et les jeunes eux-mêmes) doivent contribuer à sa bonne réussite. L'utilité sociale, scolaire et économique sera d'autant plus variée, à savoir: une meilleure intégration d'enfants et de jeunes socialement «difficiles», moins de dérangements et de problèmes de discipline pendant et en dehors de l'enseignement, un développement ciblé des capacités et la suppression des manques de performances, moins d'enfants obèses, une meilleure compatibilité entre la famille et l'activité professionnelle pour les femmes et les hommes et, par conséquent, une valeur ajoutée plus élevée pour les investissements de formation effectués. Aussi bien l'économie que l'Etat en sont les bénéficiaires. Et en fin de compte la motivation à vouloir des enfants augmentera elle-aussi.

Postadresse

Ringstrasse 54
CH-8057 Zürich

Telefon und Fax

T +41 44 315 54 54
F +41 44 311 83 15

Internet

E info@lch.ch
W www.lch.ch

Définir clairement le rôle du corps enseignant

Celui qui pense que l'introduction de structures d'une école à journée continue peut être simplement mise sur le dos du corps enseignant, celui-ci se trompe – et doublement même! Premièrement, par rapport à leurs collègues d'autres pays européens, les enseignantes et enseignants suisses ont une charge d'heures obligatoires déjà nettement supérieure (jusqu'à 40 % de plus qu'en Finlande, pays premier de la classe lors de l'étude PISA!). Deuxièmement, les enseignantes et enseignants ne sont pas formés comme travailleurs sociaux. La LCH rejette donc fermement l'inclusion implicite de tâches de surveillances pour le corps enseignant. Assumer en plus des tâches d'encadrement en dehors des heures de cours – par exemple, dans le cadre de l'aide pour les devoirs ou d'encouragements individuels et ciblés des élèves – n'est possible que par une réduction en conséquence de l'activité ordinaire d'enseignement.

La demande de structures de jour ne cesse d'augmenter!

Le projet de recherche du Fonds national ayant pour thème la «Demande de structures d'accueil externes pour enfants en Suisse» pronostique une forte augmentation du besoin de places d'accueil pour l'âge préscolaire (crèches) et elle compte aussi avec une demande croissante de structures scolaires d'accueil pendant la journée. Les parents ou les responsables de l'éducation désirent avoir une offre de bonne qualité qui puisse couvrir au mieux leurs besoins d'accueils individuels, et cela à un prix raisonnable! Ainsi, la LCH s'investit pour des modèles flexibles (modulaires) d'offre pour une école à journée continue. Pas tous les élèves ont nécessairement besoin d'un accueil surveillé le matin avant le début des cours, ni de réfectoires scolaires tous les midi de la semaine, ni même d'une aide pour les devoirs. Maintes tâches continueront à être assumées par des structures familiales ou extra-scolaires.

La LCH refuse aussi bien une «obligation» de se servir d'offres pour une école à journée continue qu'un modèle unitaire d'écoles de jour pour l'ensemble de la Suisse. Le corps enseignant, lui aussi, ne veut sûrement pas créer des « enfants étatiques ». Et il ne souhaite non plus que la famille démissionne encore plus! De nos jours, néanmoins, il est évident que la vie de famille ne se déroule plus forcément à midi. Ainsi, de nombreux enfants et adolescents se nourrissent mal et sont livrés à eux-mêmes l'après-midi, ce qui entraîne les problèmes connus d'une utilisation exagérée des moyens d'informations électroniques, d'un manque d'activité physique, d'un déficit de pratique de la lecture ou encore de comportements sociaux inadaptés. Des offres pour une école à journée continue permettent de remédier à ces problèmes et de réduire les coûts induits sociaux et de santé.

(Ce communiqué de presse sera publié sur internet le 5 juillet 2005 sous www.lch.ch.)

Adresses de contact pour des renseignements:

Beat W. Zemp, président central de la LCH
T +41 61 903 95 85
E beat.w.zemp@lch.ch

Urs Schildknecht, secrétaire central de la LCH
T +41 44 315 54 54
E u.schildknecht@lch.ch

Dr. Anton Strittmatter, responsable de service pédagogique LCH
T +41 32 341 55 01
E a.strittmatter@lch.ch